

**BUDGET PREVISIONNEL**

Année : **2018 / 2019**  Doubles diplômes  Diplômes conjoints  Formations délocalisées

Libellé de la formation : **Mention Finance - Management des Risques Financiers - Double diplôme UCL/LSM (Belgique)**

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
<b>Charges de fonctionnement</b>			
Frais de mission personnel AMU (transport, hébergement, restauration) :	2 000,00 €		
Fournitures :			
Location de locaux :			
Autres dépenses (gestion administrative ...) :			
<b>Charges de personnel</b>			
Coût du volume horaire total en HETD assuré par des enseignants AMU impliqués dans le projet (sur la base 1 HETD = 43,47 €) :	Nb HETD		- €
Coût du volume horaire total en HETD assuré par des vacataires AMU impliqués dans le projet (sur la base 1 HETD = 58,79 €) :	Nb HETD		- €
Rémunération des personnels administratifs AMU titulaires dédiés au DPT (sur la base d'un coût moyen cat A/B/C) et en prenant en compte le % de temps de travail :	100%		- €
Rémunération des personnels administratifs AMU contractuels dédiés au DPT (sur la base d'un coût moyen cat A/B/C) et en prenant en compte le % de temps de travail :	100%		- €
<b>Charges d'investissement</b>			
Matériel informatique :			
Autres dépenses :			
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>TOTAL DES RECETTES</b>	
2 000,00 €		- €	
		<b>RESULTAT EN EUROS POUR L'ANNEE 2018 / 2019</b>	
		<b>-2 000,00</b>	

**NB : ne remplir que les lignes de dépenses et de recettes concernant votre projet**



Le Doyen de la Faculté  
D'Economie et de Gestion

**Pierre GRANIER**

## - DIPLOME EN PARTENARIAT INTERNATIONAL - DOSSIER DE DEMANDE DE CREATION D'UN DPI

Ce dossier de demande de création d'une formation en DPI n'est à renseigner que dans le cadre des formations conduisant à la délivrance de « **doubles diplômes** », de « **diplômes conjoints** » et les « **formations délocalisées** ».

Ce dossier complété est transmis par la DRI à la DEVE après approbation du Conseil de la composante porteuse et fera l'objet d'une présentation en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire afin de statuer quant à la pertinence de la création du projet de partenariat international auquel il se réfère.

### 1. – Identification et Dimensionnement du DPI pour AMU

**1.1. Composante de rattachement : Faculté d'Economie et de Gestion**

**1.2. Type de diplôme** (licence, master, etc) : **master**

**1.3. Intitulé de la mention (spécialité, parcours-type) :**

**Mention Finance (tel que mis en place à partir de septembre 2018)**

**Parcours MRF (Management des Risques Financiers ; filière internationale)**

**1.4. Date de fin d'accréditation d'AMU pour la mention concernée :**

Identique à celle de la (nouvelle) mention Finance

**1.5. Nature du projet de DPI :**

Double diplôme

Diplôme conjoint

Formation délocalisée

**1.6. Durée du partenariat :**

Indiquer la date de début et de fin du partenariat : **1/9/2018-31/8/2021**

**1.7. Responsables de la mention pour AMU**

Nom et prénom : **Carpantier Jean-François** (porteur de projet double diplôme, et responsable probable (à confirmer) du M1 Finance)

Adresse email: [jean-francois.carpantier@univ-amu.fr](mailto:jean-francois.carpantier@univ-amu.fr)

Téléphone : **0615621045**

Statut :  PR  MCF  MCF avec HDR

Nom et prénom : **Lecourt Christelle** (responsable du M2 MRF)

Adresse email : [christelle.lecourt@univ-amu.fr](mailto:christelle.lecourt@univ-amu.fr)

Statut :  PR  MCF  MCF avec HDR

**1.8. Liste des pays partenaires :**

### 1.9. Nom et adresse du (des) établissement(s) partenaire(s) :

Université catholique de Louvain (UCL)  
Place de l'Université 1, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique  
Louvain School of Management (LSM)  
Bâtiment Collège des Doyens, Place des Doyens, 1, 1348 Louvain-la-Neuve - Belgique  
ci-après « LSM-UCL »

## 2 – Présentation du DPI et du (des) parcours-type(s) concerné(s)

*Cette partie sera dupliquée pour chaque parcours-type.*

### 2.1. Objectifs du partenariat :

Le partenariat a pour objet une double diplomation avec année de mobilité entre Aix-Marseille Université (FEG) et l'Université catholique de Louvain (LSM) pour les deux masters suivants :

- Master en Sciences de Gestion<sup>1</sup>, à finalité spécialisée en « Financial Management »<sup>2</sup> (120 ECTS) à LSM-UCL ;
- Master Finance, avec spécialité M2 en « Management des risques financiers » (120 ECTS) à la Faculté d'Economie et Gestion d'Aix-Marseille Université.

Ce double-diplôme répond à une demande croissante de formation en partenariat de la part des étudiants et participe de ce fait à l'attractivité et réputation d'AMU et de la mention Finance en particulier.

### 2.2. A quel(s) axe(s) de la politique de développement à l'international des formations d'AMU correspond ce partenariat ?

Le développement des possibilités d'études à l'étranger pour nos étudiants fait partie des priorités de la FEG depuis la fusion. Des actions ont été entreprises dans cette direction depuis la fusion que ce soit par la mise en place d'un programme en anglais au sein du Master AMSE ou par l'ouverture d'un parcours international dans le cadre de la 3eme année de Licence. Ce projet s'inscrit parfaitement dans la poursuite des actions déjà entreprises dans le cadre de cet axe stratégique.

Ce projet de coopération étroite avec une université étrangère de haut niveau a été élaboré conformément à la charte de l'université concernant les diplômes en partenariat international et correspond aux critères de qualité fixés par l'université en termes de formation et de recherche.

On peut noter dans ce cadre que l'institution partenaire LSM-UCL est classée première business school de Belgique francophone selon le Financial Times Business School Ranking et est accréditée EQUIS depuis 2006.

### 2.3. Modalités du recrutement des candidats dans AMU et chez le(s) partenaire(s) :

#### 2.3.1. Quel est le niveau prérequis pour une inscription AMU et chez le(s) partenaire(s) (préciser le diplôme et le niveau en langue exigé notamment) :

<sup>1</sup> <https://uclouvain.be/prog-2017-gest2m>

<sup>2</sup> <https://uclouvain.be/prog-2017-gest2m-options>

Les étudiants sélectionnés dans le cadre de ce programme doivent respecter les modalités d'admission fixées par leur université d'accueil :

- Pour être admis à la LSM-UCL (en première année de master), les étudiants de Louvain et d'Aix-Marseille Université doivent avoir obtenu un diplôme de licence dans les domaines de la gestion ou des sciences économiques ou un domaine aux exigences au moins équivalentes. Il doit en principe contenir, sur un total de 180 crédits, 18 crédits en Economie, 27 crédits en Management, 24 crédits en Méthodes quantitatives, 24 crédits en sciences humaines et sociales (droit inclus) et 15 crédits en langue (optionnel si réussite de test de langue).
- Pour être admis à Aix-Marseille Université (en deuxième année de master MRF), les étudiants de Louvain et d'Aix-Marseille Université doivent avoir réussi leur première année de master en science de gestion LSM-UCL.

### **2.3.2. Quelles sont les procédures et modalités de sélection des étudiants à AMU et chez le(s) partenaire(s) :**

Sur dossier.

Critères : performance académique, connaissance de l'anglais et aptitude à travailler en situation multiculturelle.

Éléments d'évaluation des dossiers : relevés de note, lettre de motivation.

Les étudiants sont recrutés respectivement au sein de chacune des universités. Les dossiers choisis sont transmis à la structure d'accueil pour approbation.

## **2.4. Effectifs étudiants attendus :**

**2.4.1. Quel est le nombre d'étudiants visés ?** Au plus 5 étudiants par institution.

**2.4.2. Ces effectifs peuvent-ils être considérés comme pérennes ?** oui

## **2.5. Modalités liées aux inscriptions administratives :**

**2.5.1 Au titre de quel(s) établissement(s) l'étudiant s'inscrit-il ?**

Son établissement d'origine

**2.5.2. Dans quel établissement l'étudiant paye-t-il les droits d'inscription ? (seulement dans son université d'origine ou également dans l'université partenaire ?)**

Seulement dans son université d'origine

**2.5.3. L'étudiant paye-t-il des frais de formations supplémentaires ? si oui préciser la nature et le montant**

Non

## **2.6. Objectifs et contenus du parcours-type :**

### **2.6.1. Objectifs scientifiques et professionnels :**

Les parcours de la mention Finance ont pour objectif de former des cadres financiers de haut niveau destinés à exercer différents métiers de la Finance et du Conseil au sein des directions financières d'entreprises, des banques d'affaires, des sociétés de gestion, des sociétés de capital – investissement, des professions de conseils financiers, compagnies d'assurance, prestataires en services d'investissement.

Ce type de formation doit mobiliser à la fois les compétences d'intervenants du monde professionnel et d'enseignants-chercheurs spécialisés. Le projet de double diplomation permettra d'exploiter les complémentarités existant entre les équipes pédagogiques des deux sites. La double diplomation permettra également à nos étudiants de suivre deux années pleine d'enseignements intégralement dispensés intégralement

en anglais ce qui répond à une demande croissante de leur part et à une nécessité pour l'insertion professionnelle dans les métiers de la finance. On peut également attendre de cette interaction un renforcement du potentiel de collaboration en recherche des deux équipes.

**2.6.2. Descriptif des contenus d'enseignement** (indiquer la maquette détaillée des enseignements sous la base du format de tableau ci-dessous) : **les enseignements proposés sont-ils identiques à ceux existant en France ? Certaines adaptations de la maquette sont-elles nécessaires ?**

Les informations qui suivent donnent la structure des cours du double diplôme qui sera suivi par les étudiants de la LSM-UCL et les étudiants de l'Université Aix-Marseille.

### 1<sup>ère</sup> année – LSM-UCL -Master in Management

La première année de double diplôme passée à la LSM-UCL contient des cours fondamentaux à hauteur de 30 crédits, ainsi que les cours de la Major Financial Management à hauteur de 30 crédits également.

#### Core courses

- Corporate Social Responsibility (4 crédits)
- Seminar on Current Managerial Issues (3 crédits)
- Seminar on Relational and Managerial Competences (3 crédits)
- Corporate Finance (5 crédits)
- Management Accounting (5 crédits)
- Advanced Marketing (5 crédits)
- Advanced Human Resource and Organization Management (5 crédits)

#### Major Financial Management

##### SEMESTRE 1

- Derivative securities (5 crédits)
- Equity valuation (5 crédits)
- Fixed Income Management (5 crédits)

##### SEMESTRE 2

- Portfolio management (5 crédits)
- Risk management and financial institutions (5 crédits)
- Behavioural finance (5 crédits)

### 2<sup>ème</sup> année - AMU mention Finance – Parcours M2 Management des Risques Financiers (option internationale)

#### SEMESTRE S3

Valorisation et gestion d'actifs (10 crédits)

International banking  
Alternative Management  
Numerical option pricing

Portfolio management and portfolio measure  
Bond management and interest risk

Gestion des risques financiers (10 crédits)

Banking risk management  
Risk management practices  
Introduction to econometrics  
Business Ethics

Numerical Technics in Finance (10 crédits)

Financial software  
Optimization methods in finance  
Financial Econometrics

#### SEMESTRE S4

Finance d'entreprise avancée (6 crédits)

International corporate financial management  
Financial analysis  
Financial engineering

Stage et/ou mémoire (24 crédits)

Advanced topics in finance  
Master thesis methodology  
Internship  
Thesis  
Grand oral

**\*Important** : la maquette des enseignements doit être conforme à la structure approuvée par la CFVU et le CA d'AMU et modélisée dans Apogée. En cas de nécessité d'adaptation de la maquette des enseignements du diplôme AMU habilité, la modification de structure devra être approuvée en Conseil de composante dans le cadre de la campagne annuelle de modification des structures d'enseignement gérée par la DEVE puis soumise à l'examen de la CFVU et l'approbation du CA, pour l'année universitaire concernée par la mise en œuvre de la modification de la maquette du DPI.

#### 2.7. Equipe pédagogique :

Fonctions exercées	Nom Prénom	Grade	Section CNU ou statut professionnel
Responsable(s) du diplôme	CARPANTIER Jean-François (M1 Finance AMU)	McF	05/06
	IANIA Leonardo (UCL)	-	06
	LECOURT Christelle (M2 MRF AMU)	PR	06
Intervenants de l'université	CARPANTIER Jean-François (porteur projet double diplôme)	MCF	06
	GIALDINI Laurence	MCF	06
	JEANNICOT Karine	MCF	06
Intervenants du	IANIA Leonardo	PRa	06

(des) partenaires	BEREAU Sophie	Pra	06

## 2.8. Modalités pédagogiques :

**2.8.1 Dans le cadre des formations délocalisées, préciser le % d'enseignement assuré par des enseignants d'AMU** (rappel des dispositions de la Charte DPI : 50% des heures étudiantes seront assurés par des enseignants d'AMU dans le cadre de chaque année de formation délocalisée) : %

Pas d'adaptation nécessaire.

**2.8.2. Dans le cadre de ce partenariat des modalités pédagogiques spécifiques sont-elles utilisées ? (télé-enseignement - formation à distance, ... ) :**

Non. La formation se base entièrement sur les modalités traditionnelles. Les outils d'e-learning devraient être progressivement renforcés.

**2.8.3. Quelles sont les langues d'enseignement ?**

Anglais exclusivement à AMU et LSM (possibilités de cours optionnels en français)

**2.8.4 Quelle est la part des enseignements réalisée dans une langue étrangère : Noter la proportion de l'enseignement en langue étrangère de la formation. (%age) – ratio entre le nombre d'heures dispensées en langues étrangères et le nombre d'heures total de la formation sur quatre semestres pour le master et six semestres pour la licence.**

Les cours sont quai exclusivement en anglais chez le partenaire. Les cours à Aix-Marseille sont également à 100% en anglais.

## 2.9. Modalités de contrôle des connaissances et évaluation des étudiants :

**2.9.1. Les modalités de contrôle des connaissances proposées sont identiques à celles en vigueur à AMU. Si certaines adaptations sont nécessaires, précisez lesquelles ?**

Les étudiants sont soumis aux procédures et règlements de l'institution dans laquelle ils étudient. Ils suivent les cours et autres activités académiques prévues à leur programme et en présentent les examens correspondants. A la fin de chaque année académique, les institutions signataires s'échangeront les résultats de leurs étudiants inscrits dans le cadre de ce double diplôme et conviennent d'utiliser le système ECTS pour traduire, selon leur grille locale, les résultats reçus du partenaire.

**Important :** en cas de nécessité de modification des MCC du diplôme AMU, cette modification devra être approuvée en Conseil de composante dans le cadre de la campagne annuelle de modification des modalités de contrôle des connaissances gérée par la DEVE (pour approbation CFVU) et pour l'année universitaire concernée par la mise en œuvre de la modification des MCC.

**2.9.2. Pour les formations diplômantes les enseignants d'AMU participent-ils aux jurys des formations des pays d'accueil ? Dans le cadre des délocalisations de formations d'AMU, le Président de jury est-il un enseignant d'AMU ?**

Les semestres étant validés par chaque établissement, cela signifie que les jurys de formations seront propres à chaque institution. Dans le cas où le jury de formation conclut à la non-validation du semestre ou de l'année, une concertation entre personnes en charge de l'exécution de l'accord doit avoir lieu en vue d'amender pour des cas exceptionnels la conclusion du jury de formation.

**2.9.3. Description des procédures d'édition des diplômes :**

A l'issue du cursus et de l'obtention du total de 120 ECTS nécessaire à leur diplomation:

- l'Université catholique de Louvain délivrera aux étudiants de Louvain-la-Neuve ainsi qu'aux étudiants d'Aix-Marseille le grade Master en Sciences de Gestion à finalité spécialisée en « Financial Management» (120 ECTS)
- l'Université d'Aix-Marseille délivrera aux étudiants d'Aix-Marseille ainsi qu'aux étudiants de Louvain-la-Neuve le grade de master "Finance" spécialisé en « Management des risques financiers » (120 ECTS) ;

L'institution d'accueil ne pourra pas délivrer son diplôme tant que les étudiants participant à ce programme n'auront pas réuni toutes les conditions nécessaires à leur diplomation dans leur institution d'origine.

## 2.10. Evaluation de la formation :

### **2.10.1. La formation dispose-t-elle d'un conseil de perfectionnement ou d'un comité de suivi du partenariat international ? Si oui décrivez-en les attributions.**

Chaque institution signataire désigne en son sein un responsable académique chargé de superviser l'exécution de l'accord. Il s'agit de :

- pour l'UCL : Leonardo Iania
- pour Aix-Marseille Université : Jean-François Carpentier

Chaque responsable académique se chargera d'organiser une réunion d'évaluation et de perfectionnement chaque fin d'année académique

### **2.10.2. Description des modalités d'évaluation des formations par les étudiants (préciser si l'OVE sera sollicité).**

Les étudiants évalueront la formation suivie sur les deux sites à la fin de l'année académique.

## 3. – BUDGET

3.1. Quel est le modèle économique du partenariat : expliquer quels sont les intérêts mutuels des co-contractants, le partenariat est-il équilibré (réciprocité, équilibre ?). La prestation fournie par AMU est-elle assortie d'une compensation financière ou autre ?

Equilibrés. Pas de compensation.

3.2. Les enseignements assurés par AMU sont-ils auto-financés ou financés par des recettes externes ?

Autofinancés.

3.3. Ce dossier sera obligatoirement accompagné **d'une annexe financière (formulaire FO-DEVE-2005)**, visée obligatoirement par le service financier de la composante et le cas échéant par la DAF de campus et qui exposera le budget prévisionnel de l'opération de partenariat international et fera apparaître clairement :

Ce double-diplôme se base sur les cours existants et pourra être modifié suivant l'évolution de l'offre des cours de la FEG. Ce double-diplôme ne demande pas de fonds spécifiques en dehors de frais de déplacements liés à la bonne organisation de cette Co-diplomation.

- les financements extérieurs dont pourra bénéficier le projet (publics ou privés, nationaux, européens et internationaux), en précisant le degré de probabilité d'obtention et de pérennité de chacun d'eux ;  
Aucun de ces financements n'est nécessaire au fonctionnement du double diplôme.

- les droits d'inscription et droits spécifiques de formation qui seront acquittés par les étudiants de chaque établissement partenaire ; **Identiques à ceux du Master Finance de la FEG.**
- les reversements faits à AMU par chaque établissement partenaire au titre des frais d'ingénierie pédagogique et de gestion administrative ; **Pas de reversement**
- les modalités de rémunération des enseignants d'AMU intervenant dans la formation ; **Aucune rémunération spécifique n'est prévue.**
- les modalités de prise en charge des missions effectuées par les personnels d'AMU dans le cadre du programme (titre de transport, hébergement et restauration) ; **Les frais de transport (billet d'avion aller-retour des encadrants pour missions d'enseignement, sélection, soutenance, examen, coordination) seront pris en charge de part et d'autre des institutions et sont évalués à environ 1500 euros par an pour AMU. Les frais d'hôtellerie s'élèvent à environ 500 euros par an. L'encadrement ou le co-encadrement à distance de mémoires par un enseignant d'Aix-Marseille université pourra également être rémunéré. Un accord Erasmus de mobilité non-diplômant complémentaire avec la LSM-UCL pourrait aussi contribuer à la prise en charge de ces missions.**
- les charges de personnels (enseignants et administratifs) : ces charges représentent exclusivement, et le cas échéant, les coûts additionnels directs éventuellement induits par la mise en place du DPI.

#### 4. – AVIS DES INSTANCES D'AMU

	Composante	Commission de la Formation et de la Vie Universitaire	Conseil d'Administration
Date et avis des instances :	<p>Conseil de composante de la FEG : <b>8 décembre 2017</b> <b>Avis favorable</b></p>  <p>Pierre GRANIER Doyen de la Faculté d'Economie et de Gestion</p>		

TABLEAU SYNTHETIQUE DES DEMANDES DE CREATION / RENOUELEMENT DES DIPLOMES EN PARTENARIAT INTERNATIONAL (DPI)  
vague 2

CFVU du 8 février 2018

Date CFVU	Composante	Diplôme	Mention	Parcours-type	Type partenariat	Nature (création/ renouvellement)	Pays partenaire(s)	Etablissement(s) partenaire(s)	Porteur(s) du DPI	Enseignant chargé de l'expertise	Expertise						Avis de la CFVU du 8 février 2018	Observations
											Item 1 (Opportunité du partenariat - Pilotage de la formation)	Item 2 (Adéquation des enseignements, organisation de la formations et moyens pédagogiques)	Item 3 (Accompagnement des étudiants en mobilité)	Item 4 (Moyens financiers et logistiques spécifiques)	Item 5 (retour d'expérience, difficultés rencontrées, solutions proposées et évolutions de la formation/du partenariat)	Item 6 (Appréciation générale)		
08/02/2018	FEG	M	Finance	Management des risques financiers (MRF)	Double Diplôme	Création	Belgique	Université catholique de Louvain (UCL) Place de l'Université 1 1348 Louvain-la-Neuve Louvain School of Management (LSM) Batiment Colège des Doyens, place des Doyens, 1, 1348 Louvain-la-Neuve Belgique	Jean-François Carpentier	Francois Devred	Expertise en cours	Expertise en cours	Expertise en cours	Expertise en cours	Expertise en cours	Expertise en cours		